

Animation pour la mise en oeuvre des DOCuments d'OBjectifs de l'Adour et des Barthes



Bilan 2022-2023

CONTENU

- 3** Edito
- 5** Contrats Natura 2000
- 10** Charte Natura 2000
- 13** Mesures Agro-Environnementales et Climatiques
- 18** Communication et sensibilisation
- 23** Assistance à l'application du régime réglementaire d'évaluation des incidences
- 26** Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques
- 28** Amélioration des connaissances et suivis scientifiques
- 35** Extension de site

Animation étendue à l'ensemble de l'Adour aquitain.

Depuis le 1er janvier 2022, l'animation Natura 2000 des Barthes de l'Adour (de Pontonx-sur-Adour à Tarnos) s'est étendue à l'ensemble du fleuve L'Adour dans sa partie aquitanaise d'Aire-sur-Adour à Anglet. Les 3 Docobs Natura 2000 sont aujourd'hui animés ensemble (les ZSC et ZPS des Barthes de l'Adour et la ZSC de L'Adour).

L'animation Natura 2000 a toujours été un travail collectif entre les trois structures historiques des Barthes : l'association Barthes Nature, la Fédération des chasseurs des Landes et le CPIE Seignanx Adour.

Tout comme le territoire d'action, l'équipe d'animation s'est agrandi en intégrant aujourd'hui le Syndicat Adour Midouze et la Fédération de pêche et des milieux aquatiques des Landes.

Ces deux structures expertes du fleuve et de sa faune aquatique compléteront les compétences des structures historiques et permettront de répondre aux multiples enjeux de conservation du fleuve Adour (hydromorphologie, transparence écologique, frayères à aloses...).

Souhaitons-nous une collaboration dynamique et fructueuse à l'image de celle construite pour les Barthes !

*Votre collectif
d'animateurs Natura 2000*



Réseau Natura 2000 : transfert de compétence de l'Etat vers les Région

Comme nous vous l'avions annoncé, la compétence Natura 2000 a été transférée à la Région depuis le 1er janvier 2023.

La présidence du COPIL est assurée par M. Julien BAZUS, élu référent régional.



Présentation de l'équipe d'animation

Landes Nature

L'association Landes Nature, créée le 12 mars 1999 à Mont-de-Marsan est composée de six membres fondateurs : l'Association des Maires des Landes, la Chambre d'Agriculture des Landes, la Fédération Départementale des Chasseurs des Landes, la Fédération des Landes pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique des Landes, le Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest et l'Union Landaise DFCL.

Créée pour répondre à la mise en place du dispositif Natura 2000, Landes Nature a participé à la rédaction de plusieurs DOCOB dont ceux des Barthes de l'Adour et fait partie de l'équipe qui anime leurs mises en œuvre depuis 2007.

Landes Nature appuie notamment l'association locale Barthes Nature dans la rédaction du PAEC, participe à la signature des MAEC et est chargée de développer une démarche collective sur le site. L'association réalise avec les partenaires des actions de sensibilisation, suit les projets de développement durable en lien avec le site et participe à l'animation générale.

► suzy.lemoine@landes.chambagri.fr

Tel : 06.40.60.18.66

 LandesNature

Fédération Départementale des Chasseurs des Landes

La Fédération Départementale des Chasseurs des Landes participe à la rédaction des diagnostics écologiques, au montage de contrats et de chartes, aux suivis et mises à jour cartographiques pour la partie oiseaux et à une partie de la communication sur le dispositif, les outils contractuels ainsi que sur les espèces présentes.

► mlesbats@fdc40.fr

Tel : 05.58.90.18.69

 Fédération Des Chasseurs Landes

Fédération Départementale des Landes pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

La FDPPMA 40 (association loi 1901 créée en 1927) est reconnue d'utilité publique et régie par le code de l'environnement. Elle fédère et coordonne les actions des 27 Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. La FDPPMA participe à la mise à jour des connaissances sur les poissons et apporte son expertise pour préserver les fonctionnalités piscicoles du fleuve et des Barthes.

► v.renard@peche-landes.com

Tel : 05.58.73.43.79

  Fédération Pêche & Milieux Aquatiques - Landes 40

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Seignanx et Adour

Le CPIE Seignanx et Adour est une structure associative ayant obtenu le label « CPIE » (Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement) en 1999.

Le CPIE intervient aujourd'hui à l'échelle du Département des Landes à travers quatre domaines d'activité : la sensibilisation, formation et éducation à l'environnement et au développement durable, l'accompagnement des terri-toires dans des démarches de développement durable, la gestion de sites naturels et l'expertise naturaliste

Le CPIE dispose d'une équipe de 11 permanents constituée de professionnels de l'environnement : ingénieurs écologues, technicien de l'espace rural. Les salariés du CPIE possèdent des compétences naturalistes sur divers groupes : mammifères, oiseaux, reptiles et amphibiens, insectes, flore et habitats naturels... permettant d'avoir une vision large de la biodiversité, de son suivi et des mesures de gestion à mettre en œuvre pour la conserver.

Le CPIE Seignanx et Adour assure la partie technique de l'animation du site, à savoir, les diagnostics écologiques, le montage des contrats et des chartes, les suivis et mise à jour cartographiques ainsi que l'appui technique à la réalisation des évaluations des incidences, le soutien aux autres programmes de développement durable et l'amélioration des connaissances. Il participe également aux actions de communication et de sensibilisation des acteurs socio-économiques et du grand public.

► cpieseignanxadour@gmail.com

Tel : 05.59.56.16.20

Syndicat Adour Midouze

Le Syndicat Adour Midouze est compétent dans le domaine de la la gestion des cours d'eau et des milieux aquatiques (GEMA) à l'échelle des sous-bassins versants de la Midouze et de l'Adour moyen landais. Le syndicat a un rôle de sensibilisation auprès du grand public et des scolaires et porte également des projets de valorisation de l'Adour et de la Midouze tels que le Sentier de l'Adour ou les itinéraires nautiques de l'Adour et de la Midouze. Composé par 11 EPCI, son périmètre s'étend sur 112 communes ce qui représente un linéaire de 2000 km de cours d'eau.

► contact@adourmidouze.fr

Tel : 05.58.46.18.70

www.adourmidouze.fr

  Syndicat Adour Midouze - SAM



Contrats Natura 2000

Contrats en suivi ou en cours

Les contrats Natura 2000 permettent d'accompagner financièrement –fonds européens et d'Etat– un projet de restauration ou de gestion écologique pour la préservation des habitats ou espèces d'intérêt communautaire.

Contrats 2022-2023

4 nouveaux contrats ont été engagés pour un montant total de 85 896€

Bénéficiaires : 2 communes 1 particulier 1 association

- Restauration d'un seuil à Orist
- Conservation de 22 ha de vieilles forêts en faveur des habitats et/ou espèces Natura 2000 ; 3 contrats passés à Hinx, à Biarrotte et à Rivière-saas-et-Gourby.

2023, dernière année de contrat pour

- la restauration hydraulique de la tourbière du Grand Moura à St-Laurent-de-gosse
- la conservation de la Cistude à Préchacq-les-Bains

Des contrats toujours en cours

- Restauration d'une station historique de Marsilée à quatre feuilles à Orist
- Gestion du bas-marais tourbeux du Bignau
- les vieilles forêts de St-Vincent-de-Paul, Préchacq-les-Bains, St-Laurent-de-Gosse, Orist, Sagnac-et-Cambran
- la héronnière d'Heugas et les chênes aux cigognes de Candresse

Des échanges et diagnostics

Pré-contrats réalisés pour 2024 : forêt communale de Mées, forêt privée de St-Laurent-de-Gosse

Des échanges et des diagnostics ont été réalisés sur 5 autres dossiers sans aboutir à la signature d'un contrat mais ils ont permis de partager les bonnes pratiques de gestion en site Natura 2000 avec les propriétaires/gestionnaires .

Installation d'un ouvrage hydraulique dans la tourbière du Grand Moura



Contrat pour des aménagements en faveur de la Cistude d'Europe à Préchacq-les-Bains

La commune s'est engagée en 2019 dans un contrat en faveur de la Cistude d'Europe. Il s'agissait d'améliorer les conditions d'accueil de cette tortue dans un estey.

En partenariat avec l'ONF, des troncs ont été installés dans l'eau pour offrir des "postes d'insolation" aux tortues. Il s'agissait de branches peu valorisables issues d'une coupe de chênes voisine. Les troncs ont été installés en travers de l'estey de façon à toujours proposer une partie émergée quelque soit les niveaux d'eau.

Une deuxième action a permis de restaurer l'ensoleillement de l'estey. Les berges ont été débroussaillées et la végétation entretenue tous les deux ans.

Bien sûr, le cahier des charges s'est attaché à garantir la sécurité des cistudes et les périodes de travaux ont été adaptées au cycle de vie de l'espèce.

Résultats : l'ensoleillement des troncs est assuré et les cistudes ont tout de suite pris place sur ces nouveaux postes d'insolation. Sur les 4 années de suivi, les tortues étaient au rendez-vous de chaque sortie effectuée par l'animateur ! Il y a même eu une observation d'une "jeune cistude" en chauffe.



Installation des troncs dans l'eau avec l'ONF et une entreprise forestière



Cistude "en chauffe" sur un des postes d'insolation aménagés grâce au contrat (Océane Pasquet)

Contrat de restauration d'un seuil à Orist

Afin de maintenir la zone humide de la barthe neuve d'Orist, la FD40 a sollicité un Contrat Natura 2000 pour financer la restauration d'un seuil.



Les travaux de restauration du seuil de la barthe de haut d'Orist ont été réalisés du 7 et 10 novembre 2022.

Des fissures étaient apparues sur le bâti qui maintient le seuil.

Ces fissures laissaient passer l'eau même quand le seuil était fermé. Sans intervention, le seuil aurait fini par céder avec la pression de l'eau.

Afin de restaurer le seuil, il a fallu dégager l'enrochement qui stabilise l'ouvrage, enlever une partie du béton qui était fissuré et refaire le seuil béton au même niveau afin de ne pas modifier son efficacité.

Puis l'enrochement a été repositionné.

Contrats pour la conservation de vieilles forêts en faveur des habitats et des espèces Natura 2000



3 ContratNatura pour la conservation de 22 ha de forêt soient 390 arbres sénescents :

- 5 ha de forêt en faveur des oiseaux chez un particulier à Biarrotte
- 10 ha de forêt alluviale communale à Hinx
- 6 ha dans la chênaie communale à Rivière-Saas-et-Gourby



Pic noir, Aigle botté, Milan noir, Bondrée apivore, Barbastelle d'Europe, Murin de bechstein et Cistude d'Europe



Installation de panneaux pédagogiques à proximité de chaque îlot protégé



Hêtre remarquable dans la propriété privée à Biarrotte (Alicia Beylacq)



Mares temporaires dans la forêt de Rivière-Saas-et-Gourby



Forêt alluviale communale de Hinx



Murin de Bechstein, espèce cible du contrat de Rivière-Saas-et-Gourby

Un contrat Natura 2000 pour la Conservation de la forêt et des oiseaux

La forêt ici présente est une sénescence ancienne. Elle était déjà là dans les années 1800 à 1900. A ce titre, elle mérite un peu d'attention !

Loin d'être pérorant, une « Vieille forêt » est à la fois ancienne (déjà existante sur les cartes du 18^{ème} siècle) et moderne (d'aspect naturel avec de très vieux arbres).

Elle abrite des bois morts indispensables à l'écosystème forestier, des insectes xylophages comme le Lucane cerf-volant mais aussi des chauves-souris comme la Barbastelle ou des oiseaux tels le Pic noir et l'Aigle botté.

Conscient de tous ces enjeux, le propriétaire a décidé de signer un Contrat Natura 2000 pour protéger cette forêt de toute intervention sylvicole pendant 30 ans.

Un site Natura 2000 pour les oiseaux

Cette forêt est dans la zone spéciale de Conservation des Barthes de l'Adour. Et oui, même si on se croit en forêt, comme l'Aigle botté et le Milan noir. Ces espèces chassent dans les prairies humides et marais des barthes mais parlent très souvent l'anglais leur nid dans le forêt de chêne.

La Bondrée apivore

Comme son nom l'indique, ce rapace se nourrit de feuilles sèches et d'abeilles et de guêpes. Son est le spécialiste. La nature étant bien faite, le peu d'odor de la base du bois et celle des insectes sont protégés par des couverts jaunes. Quelle responsabilité à ses épaules, ce qui le protège des prédateurs !

Il vous échappera à l'observer, observez le mois de mai jusqu'à septembre. En effet, la Bondrée passe l'hiver en Afrique tropicale et n'arrive ici que quelques jours. Pour le différencier des autres rapaces que vous pouvez voir, notamment de la Buse variable, il faut regarder attentivement ses ailes et :

- particulièrement une tache sombre au niveau des primaires.

Le Lucane cerf-volant

Saboteux que son nom rend des mandibules du milieu ressemblent à des bois de Cerf. Et pour en voir un, c'est à la fois grand et il est dans cette forêt. Le nid peut atteindre les 5 cm de hauteur l'imaginez donc en vol... A tous les étages de la forêt, du sol, du sol, le Lucane se nourrit des insectes morts, en particulier des Chironomes. L'adulte est le plus grand de son espèce d'Europe, notamment le Pasqueau habituel qui peut en cas de besoin se dissimuler à la fois. On peut ainsi retrouver des amas de mandibules sur les charnières forestières, ce sont les restes de repas de l'adulte.

Le Pic noir

Ce pic, vous ne pouvez pas le confondre. C'est le seul ayant cette robe noire et la crosse rouge et noire. Il est aussi le plus grand de tout le pic. La longueur des pics est un trait de caractéristique parfaite. Elle est effilée, très longue, robuste dans l'ensemble et se termine par une pointe bien en sautoir.

Les bois sont également très précieux puisqu'il est capable de perforent le bois grâce à ses coups répétés, dans le but d'enlever les insectes. Mais vous ne pouvez pas, si vous entendez un long tambourinage ou piépiement, ce n'est pas pour se nourrir mais pour passer qu'il se donne tout de suite.

Vol de milans noirs

Il s'agit d'un rapace nocturne et d'une espèce européenne.

Zone de quiétude, restez sur les chemins et soyez discrets, merci !

Aigle botté

Logo: Natura 2000, Région Nouvelle-Aquitaine, Département des Landes, République Française.

Panneau installé à côté de la forêt contractualisée à Biarrotte



Nid d'Aigle botté dans la forêt de Hinx

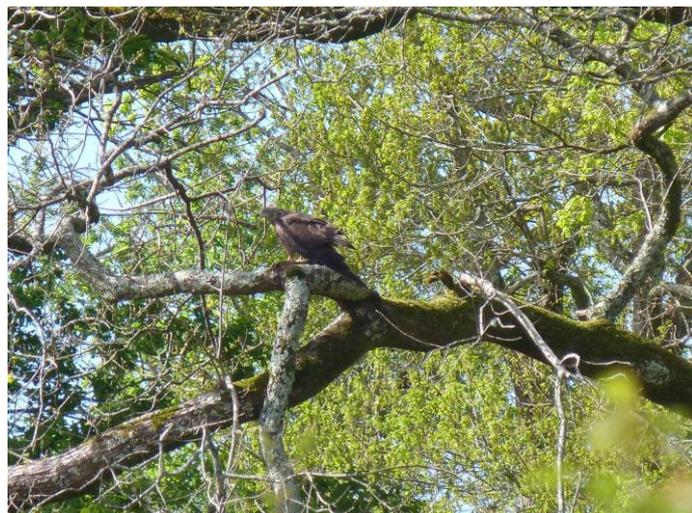
Diagnostics écologiques et propositions d'actions de gestion



Aménagements en faveur de la Cistude
à St-Martin-de-Hinx
pour le Syndicat Mixte du Bas-Adour Maritime



Conservation d'une forêt communale
à Mées



Préconisations de gestion d'un marais
chez un particulier à St-Laurent-de-Gosse



Natura 2000 en actions

A destination des
propriétaires ou ayant-droit
de parcelles incluses dans les
sites Natura 2000,

le contrat Natura 2000 vise à
accompagner financièrement
grâce aux fonds européens,
un projet de restauration ou
de gestion écologique d'un
habitat et/ou d'une espèce
d'intérêt communautaire
qui nécessite souvent un
investissement conséquent :
débroussaillage, ouvrages
hydrauliques, îlots de bois
sénescents, etc.

**Propriétaires et gestionnaires,
contactez-nous pour savoir si
vos parcelles ou projets sont
éligibles...**

*Le prochain appel à projets est
prévu début 2024*

Rens. CPIE SA : 05.59.56.16.20



Charte Natura 2000

La **charte Natura 2000** est un outil d'engagements volontaires favorisant la poursuite, le développement et la valorisation des pratiques favorables à la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire.

Rappelons également que l'adhésion à la charte donne droit à une exonération de taxe foncière sur les propriétés non bâties et qui conditionne, pour les agriculteurs du site qui souhaitent en bénéficier, l'accès au dispositif AREA (agriculture respectueuse de l'environnement en Aquitaine).

La charte est également un outil de communication sur les bonnes pratiques de gestion à mettre en œuvre sur les sites Natura 2000.

Une Charte qui vit pour les Barthes

En vigueur depuis plusieurs années, la charte du site des Barthes a déjà fait l'objet de plusieurs signatures.

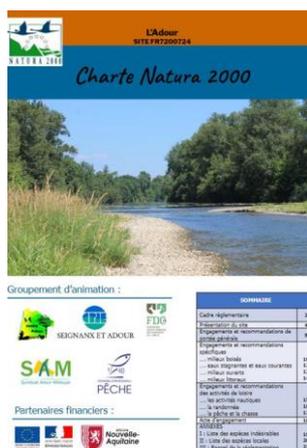
Pour les chartes signées, des supports pédagogiques ont été créés et offerts :

- à la Base Nautique de la Marquèze
- au Camping Lou Bascou
- à la Fédération des Chasseurs des Landes pour les sites ouverts au public des réserves de Pontonx-sur-Adour et Saint-Martin-de-Seignanx.

Engagées pour 5 ans, les chartes signées par des communes du site en 2016 **sont à renouveler** : Saint-Vincent-de-Paul, Candresse, Téthieu, Sagnac-et-Cambran, Saint-Martin-de-Seignanx...

Type de signataire	Nombre de signatures
Communes	1
Structures professionnelles	2
Charte agriculteurs AREA & HVE	9
Particuliers	1
Structures associatives (FDC 40...)	1

Un nouveau souffle pour la charte de l'Adour



Élaborée dans les années 2010, la charte du Site L'Adour commençait à devenir obsolète. En 2022, le collectif d'animation a donc complètement révisé la charte qui fut validée en COPIL en fin d'année.

Cette charte possède une entrée par milieu comme celle du site des Barthes mais elle possède également une entrée par activités de loisirs "activités nautiques" ; "randonnée" et "pêche et chasse" pour permettre à certaines associations d'utilisateurs de la signer.

L'objectif est désormais de la soumettre à signature des différentes parties prenantes du territoire.

Vous êtes intéressé pour signer une de ces chartes ?

N'hésitez pas à contacter l'animateur qui vous donnera des indications sur la portée de la charte et son application et rédigera les formulaires d'engagement.

Conseils auprès de gestionnaires de milieux en adéquation avec les préconisations de la charte

Gestionnaires forestiers

Plusieurs propriétaires et/ou exploitants forestiers sollicitent régulièrement l'appui technique de l'animateur en amont de chantier forestier. L'objectif est d'adapter au mieux le chantier aux enjeux du site. Il peut s'agir d'adapter les conditions d'exploitations (période, portance des sols), d'éviter certaines zones particulièrement sensibles voire même renoncer à changer la nature du boisement (pas de transformation des chênaies et aulnaies-frênaies en plantation de peuplier).

Une quinzaine de rencontres de ce type ont été réalisées avec toujours des collaborations très positives.



Gestionnaires de milieux naturels - Cas des Saligues de Prentigarde

Suite à la journée de formation sur la gestion du foncier public en site Natura 2000, des échanges ont eu lieu avec les services communaux d'Aire-sur-Adour pour adapter les pratiques de gestion des Saligues. Une des particularités du site, c'est la présence de nombreuses tortues Cistude. Sur ce secteur de l'Adour, elles sont plutôt rares. La conservation des cistudes d'Aire-sur-Adour est donc un enjeu très fort du Docob L'Adour. Des préconisations ont été formulées pour prendre en compte leur présence dans les pratiques quotidiennes déjà très vertueuses de la commune : entretien des zones de pontes potentielles, respect de zones de quiétude, communication auprès des usagers...

La gestion actuelle des prairies est très favorable à l'accueil des insectes (papillons, pollinisateurs, libellules) avec de nombreuses prairies naturellement très fleuries.



Cistude d'Europe



Prairies naturelles accueillant de nombreux insectes pollinisateurs, papillons et libellules du fleuve Adour



Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)

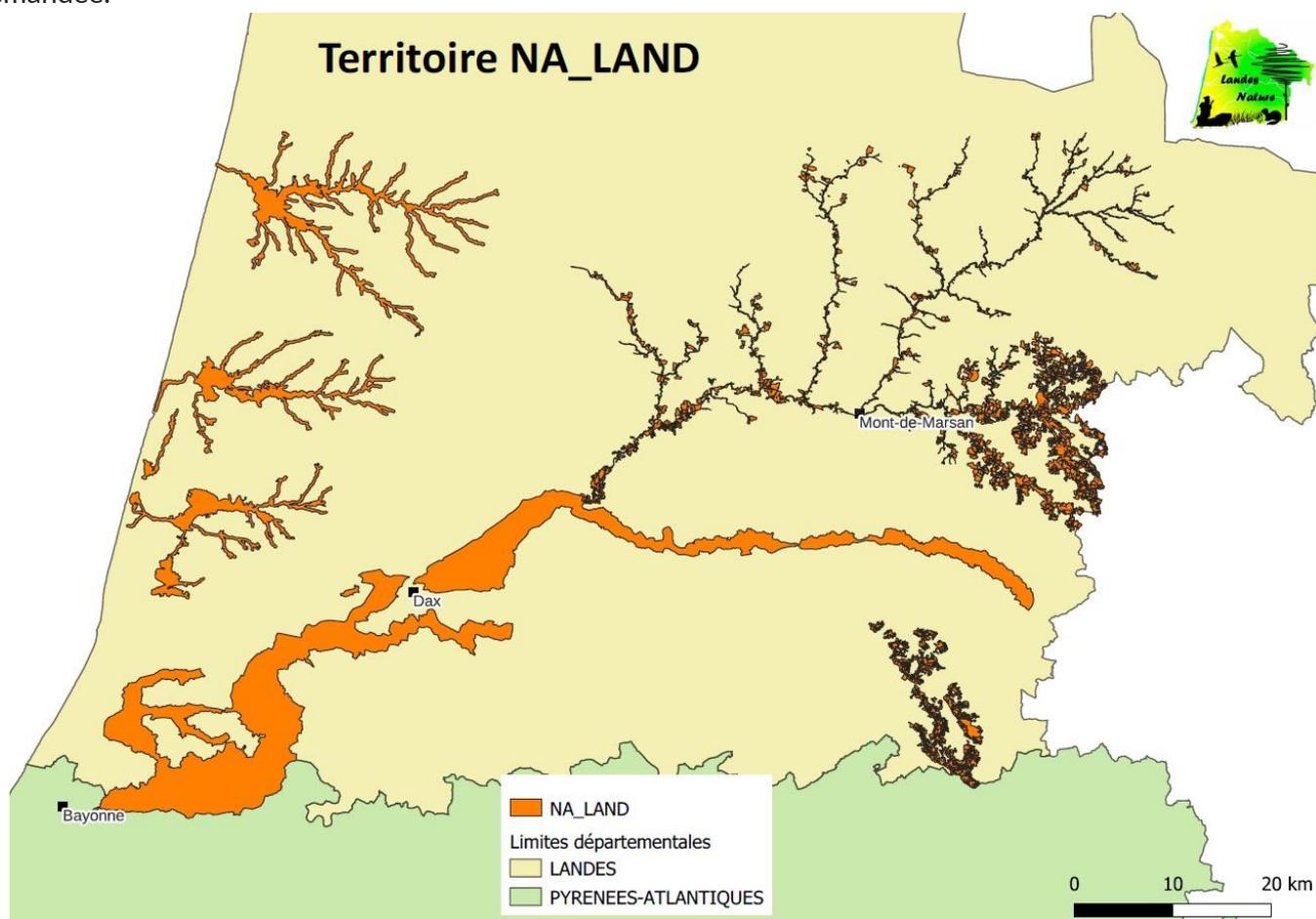
2022, la fin de l'ancienne programmation

Pour cette fin de programme, les contrats renouvelés pour un an en 2021 ont été reconduits en 2022 pour une année également. 1 650 hectares ont été contractualisés, démontrant une nouvelle fois, le fort engagement des agriculteurs barthais dans ce dispositif. Nous rappelons que chaque mesure intègre une absence totale de fertilisation azotée et de traitements phytosanitaires, une obligation d'enregistrement des pratiques et un nettoyage des prairies inondables avant le 1er juillet (hors mesures coteaux).

2023, 1ère année de la programmation 2023-2027 avec des tensions financières

Pour cette nouvelle programmation, l'autorité de gestion (qui était la Région Nouvelle-Aquitaine pour la programmation 2015-2020) des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) dites surfaciques est désormais l'Etat. La Région Nouvelle-Aquitaine reste autorité de gestion pour les MAEC hors surfaciques telles que la mesure Protection des Races menacées (PRM).

Lors de la rédaction du Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC), la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) a souhaité réduire le nombre de PAEC au niveau de la Région afin d'en simplifier la gestion. L'association Landes Nature a donc opté pour la création d'un PAEC à enjeu biodiversité NA LAND, plus général, regroupant plusieurs sites Natura 2000 du département. Les Barthes de l'Adour, autrefois seules dans un PAEC porté par Barthes Nature, sont donc à présent comprises dans un PAEC comprenant également les sites Natura 2000 des Coteaux du Tursan, les réseaux hydrographiques de la Midouze et du Midou-Ludon, les sites du Marensin, le fleuve Adour et le site du Marais d'Orx. La carte ci-dessous positionne les territoires où une MAEC à enjeu biodiversité peut être demandée.





En termes de moyen financier, l'enjeu biodiversité correspond à une enveloppe d'environ 57 millions d'euros pour 2023 à répartir entre 42 PAEC à l'échelle de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Dans sa réponse à l'appel à projets, Landes Nature a estimé des besoins à 2,9 millions d'euros pour l'ensemble des sites en comptant les renouvellements de 2022, ceux de 2018 ainsi que de nouveaux contractants. L'enveloppe réservataire attribuée en début d'année 2023 est de 1,5 millions d'euros soit seulement 51 % des besoins exprimés. La DRAAF a donc demandé à Landes Nature d'établir des critères de sélection des dossiers.

Les critères de sélection retenus sont :

1. Exploitants qui s'engagent dans une mesure « Pâturage » et Jeunes agriculteurs ou nouvellement installés (moins de 5 ans)
2. Renouvellement et Exploitants engagés dans une mesure « Pâturage » et Exploitants des pelouses du Tursan
3. Renouvellement et Exploitants engagés dans une mesure « Pâturage » et Exploitants éleveurs depuis plus de 3 ans
4. Renouvellement et Exploitants engagés dans une mesure « Pâturage » et Surface de pâturage engagée jusqu'à consommation de l'enveloppe réservataire attribuée.

C'est donc dans une situation inconfortable, en sachant que tous les agriculteurs ne seraient pas financés, qu'a commencé cette nouvelle année de contractualisation.



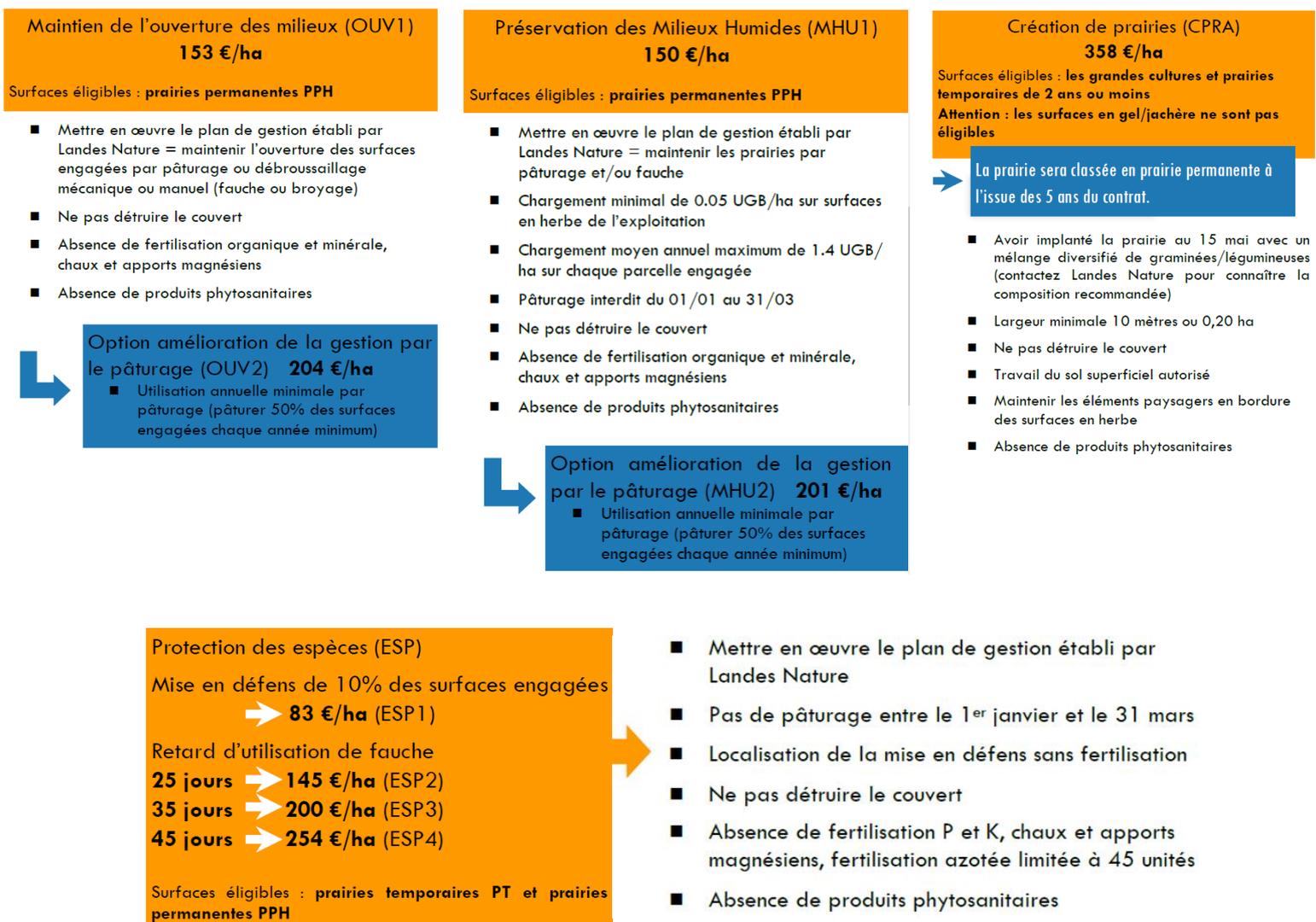
Prairie à Rivière

Qui dit nouvelle programmation, dit nouvelles mesures et nouveaux engagements pour une durée de 5 ans :

- seuls les agriculteurs actifs qui ont des parcelles tout ou partie dans le périmètre du PAEC NA LAND peuvent engager des MAEC
- un diagnostic agro-écologique de l'exploitation ainsi qu'un plan de gestion par mesure engagée est à produire par l'opérateur (Landes Nature) avant le 15 septembre de l'année d'engagement
- une formation d'une journée des agriculteurs est à réaliser au cours des deux premières années d'engagement
- les agriculteurs doivent comme la précédente programmation tenir à jour un cahier d'enregistrement de leurs pratiques
- la plupart des mesures ne sont pas plafonnées mais il faut toujours atteindre un minimum de 300 € pour ouvrir un dossier MAEC

Les mesures disponibles, essentiellement sur prairies permanentes, répondent aux intérêts écologiques du site des Barthes de l'Adour avec le maintien des milieux ouverts par un entretien par la fauche ou le pâturage, l'absence de fertilisation et d'apports de produits phytosanitaires et une absence de pâturage l'hiver.

Liste des mesures disponibles avec leur cahier des charges



Bilan 2023

1218

Parcelles engagées

1782

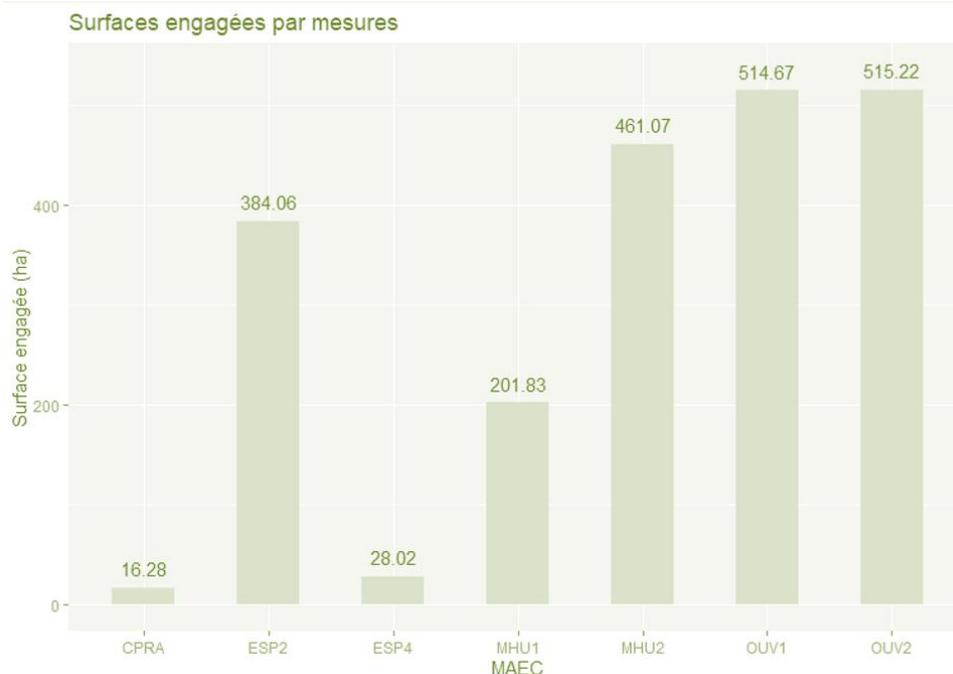
Hectares

85

Agriculteurs engagés



Grâce à un reliquat d'enveloppe pendant l'été, l'enveloppe réservataire est réhaussée à 1,9 millions d'euros ce qui permet de financer un nombre plus important d'agriculteurs. La figure ci-dessous récapitule les chiffres de la campagne 2023.



Les mesures OUV1 et OUV2 pour le maintien du milieu ouvert ont été majoritairement contractualisées. 380 hectares de prairies vont être entretenus tardivement grâce à la mesure retard de fauche (ESP2) ce qui est favorable aux insectes qui auront ainsi le temps d'effectuer leur cycle reproductif. La mesure reconversion de grandes cultures en prairies est toujours disponible, elle s'appelle désormais CPRA et a été contractualisée pour 16 hectares. A la différence du programme précédent, la prairie est classée prairie permanente à la fin des 5 ans de l'engagement. A ce titre, elle ne devra pas faire l'objet de retournement.





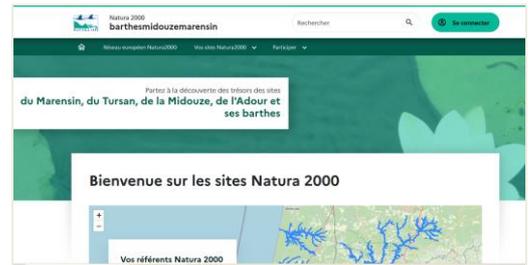
Communication et sensibilisation

Supports de communication

Un **site internet** : www.barthesmidouzemarensin.n2000.fr



Une **page facebook** @LandesNature : n'hésitez pas à vous abonner !



Deux vidéos sur les Barthes sont disponibles aux liens suivants :

« **A la découverte des Barthes** »

<https://fb.watch/8W9G2NOB4T/>



Découvrir les sites Natura 2000 des Barthes de l'Adour

« **Les oiseaux des Barthes de l'Adour** »

<https://www.youtube.com/watch?v=rV6AXrZfzBo>



Les oiseaux des Barthes de l'Adour

Une **exposition mobile** sur le site des Barthes est disponible gratuitement sur réservation. Elle est composée de 5 panneaux déroulants (kakémonos) présentant les sites Natura 2000, les habitats naturels, les espèces et les oiseaux.



Exposition au Lycée de Oeyreluy en 2023



Lettre Info sur Natura 2000, Le Fleuve Adour

Chaque année, nous rédigeons **une lettre d'information** nommée « la Marsilée » disponible en numérique ou en format papier présentant les actions de gestion et les enjeux patrimoniaux des sites Natura 2000 avec des focus sur les espèces. Les anciens numéros sont disponibles sur demande.

En 2022, la Marsilée a pris la forme d'une lettre d'information sur le dispositif Natura 2000 pour le site L'Adour.

Ce bulletin répond aux questions les plus fréquentes sur Natura 2000 et présente les nouvelles structures animatrices, leurs missions et les outils techniques et financiers du dispositif. N'hésitez pas à nous demander des exemplaires papiers.

Formation gestion de l'espace public en site Natura 2000

Le 10 octobre 2022, 18 élus et agents de collectivités ont participé à une journée de formation proposée par les animateurs Natura 2000 à Aire-sur-Adour.

Les principaux objectifs étaient :

- Mieux connaître/ comprendre le dispositif Natura 2000
- Appréhender l'intérêt et les enjeux du site Natura 2000 de l'Adour
- Découvrir les différentes modalités de gestion des espaces favorables à la conservation du site Natura 2000 de l'Adour
- Aborder comment entretenir sans impacter, voir même en favorisant la biodiversité.



La matinée en salle a permis de s'approprier les bonnes pratiques de gestion dans le site Natura 2000 L'Adour. A l'aide d'images, les participants ont pu se mettre en situation sur deux exemples de propriété publique et proposer des mesures de gestion adaptées.

L'après-midi, le site communal des Saligues de Prentigarde a offert une mise en situation : gestion des espaces verts, communication...



Des interventions grand public

Animation dans le cadre des berges éphémères à Dax en 2022

Les animateurs ont tenu un stand à deux reprises le 6 et le 19 juillet 2022 l'occasion des berges éphémères organisées par la ville de Dax. En tout 55 personnes auront été accueillies sur le stand pour discuter des particularités des sites Natura 2000 de l'Adour et des barthes de l'Adour.



Animation à la médiathèque d'Aire sur l'Adour en 2023

Cette animation fut organisée pour valoriser les investigations naturalistes menées dans le cadre du groupe de travail "Nature en Ville" s'insérant dans le dispositif Petite Ville de Demain auquel ont été associés les animateurs, qui à cette occasion ont pu échanger avec la trentaine de participants.

Le 15 juin 2022 les animateurs ont animé une balade commentée sur le Sentier de l'Adour à l'attention de 21 personnes. Une belle occasion de valoriser les investigations réalisées dans le cadre de l'identification des frayères potentielles à Aloses. Événement organisé en partenariat avec l'Office de Tourisme du Pays Grenadois.



Balade commentée sur le Sentier de l'Adour à Grenade-sur-l'Adour en 2023

Fête des Saligues à Cazères-sur-l'Adour en 2023

Pas moins de 167 personnes seront venues à la rencontre des animateurs lors de la fête des Saligues le 23 septembre 2023. Une réelle opportunité d'expliquer le rôle d'un site Natura 2000 et de faire un focus sur les habitats et les espèces présents sur le site.



Concours des pratiques agro-écologiques

Afin de valoriser le travail des agriculteurs barthais pour la conservation des prairies alluviales, l'association Barthes Nature a inscrit les Barthes de l'Adour au Concours Général Agricole des Pratiques Agroécologiques. C'est donc dans la catégorie « Prairies et Parcours » que l'association a organisé la 1ère édition de la déclinaison locale du Concours avec 4 éleveurs candidats :

- Damien ROBERT, SCEA LABOURDETTE de Orist
- Rémi LABESCAU, GAEC Ferme de Libat, de Pey
- Joffrey CHACHOUR, de Rivière-Saas-et-Gourby
- Nicolas LAPEYRE, SCEA Cap à l'Estelle, de Tercis-Les-Bains

L'audit sur chacune des prairies a été réalisé le 1er Juin 2023. Le Jury local réunissait un expert dans chaque domaine: la Chambre d'Agriculture des Landes pour évaluer la partie Agronomie et zootechnie, le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique pour la partie floristique et du CPIE Seignaux Adour pour la partie apiculture et faune sauvage.

Ils ont utilisé la méthode de notation nationale commune à tous les territoires pour évaluer l'équilibre agro-écologique de chacune des 4 parcelles.

Le 1er prix est revenu à Damien ROBERT, jeune éleveur de blondes d'Aquitaine. Maintenant il défend donc le territoire au Concours national pour lequel la remise des prix aura lieu lors du Salon International de l'Agriculture de Paris en 2024.



Audit d'une parcelle à Rivière-Saas-et-Gourby le 1er juin



Assistance à l'application des Évaluations d'Incidences (EI)

Natura 2000 est basé sur le volontariat mais quand il existe un programme ou projet susceptible d'avoir un impact sur les habitats naturels et les espèces d'un site Natura 2000, il est nécessaire de rédiger une Évaluation d'Incidences.

Ce dossier est proportionné au projet :

- grand projet = grande étude (ex : PLUi, stations d'épuration ou grands ouvrages)
- petit projet = évaluation d'incidences simplifiée.

L'animateur ne peut pas rédiger ce dossier à la place du pétitionnaire mais il peut apporter toute information ou tout conseil technique pour appuyer l'élaboration de celui-ci, vous aider à dimensionner votre évaluation et peut vous fournir des données cartographiques nécessaires. Contactez-nous le plus en amont possible pour connaître les enjeux du site et les éléments à votre disposition.

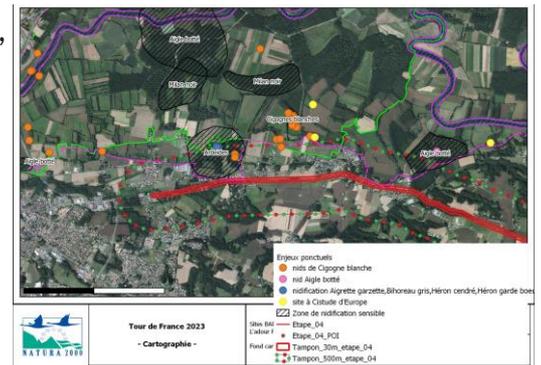
Le tableau ci-après montre des exemples de contribution de l'animateur en amont d'un projet, lors de la rédaction d'une évaluation d'incidences ou juste pour informer un pétitionnaire sur les enjeux du site (liste non exhaustive) :

Création d'une hydrosurface à St-Etienne-d'orthes	Propositions de mesures d'évitement et réduction des impacts de l'activité d'hydravion sur l'Adour
Projet d'agrivoltaïsme à Orist	Fourniture des périmètres officiels des 2 sites Natura 2000 des Barthes de l'Adour au porteur de projet et aux acteurs locaux
Travaux sur la centrale hydroélectrique de St-Maurice	Echanges avec les services de l'Etat sur les enjeux Natura 2000 autour du barrage
Véloroute en Grand Dax	Échanges avec l'agglomération en amont du projet, rappel des enjeux Natura 2000 et études des variantes possibles pour les éviter au maximum
Permis de construire en site Natura 2000	Rédaction de synthèses des enjeux et préconisations
Premier boisement en peuplier de prairies	Echanges avec Etat et Acteurs forestiers sur la place du peuplier dans les Barthes

Accompagnement Tour de France

L'été 2023, la quatrième étape du Tour reliait Dax à Nogaro, passant par nos 3 sites Natura 2000. Le bureau d'études chargé de la réalisation de l'évaluation des incidences, s'est rapproché des structures animatrice pour connaître les principaux enjeux Natura 2000. Au départ de Dax, sur les communes d'Yzosse, Candresse et Hinx de nombreuses zones de nidification de Cigognes, Aigle botté et hérons sont présentes. Des cartographies ont été produites et il a été décidé :

- de ne pas survoler les zones de nidification avec les hélicoptères de 'tournages'
- de mettre en place des panneaux d'informations pour le public sur les secteurs sensibles : bords d'Adour, site à Cistude, zones de reproduction des oiseaux



Carte des enjeux Natura 2000 mise à disposition



Pose de panneau d'information à destination du public du Tour de France en bord de route

Régime des évaluations des incidences

Natura 2000 est basé sur le volontariat mais quand il existe un programme ou projet susceptible d'avoir un impact sur les habitats naturels et les espèces d'un site Natura 2000, il est nécessaire de rédiger une Évaluation d'Incidences.

Ce dossier est proportionné au projet :

- grand projet = grande étude (ex PLUi, stations d'épuration ou grands ouvrages)
- petit projet = évaluation d'incidences simplifiée.

L'animateur ne peut pas rédiger ce dossier à la place du pétitionnaire mais il peut apporter toute information ou tout conseil technique pour appuyer l'élaboration de celui-ci, vous aider à dimensionner votre évaluation et peut vous fournir des données cartographiques nécessaires.

Contactez-nous le plus en amont possible pour connaître les enjeux du site et les éléments à votre disposition.





Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques

Le dispositif Natura 2000 est basé sur la conservation d'habitats et d'espèces d'intérêt communautaire. Cette mission est liée à la mise en œuvre de tous les projets ou programmes du territoire qui peuvent avoir un impact positif ou négatif sur cette faune et flore. C'est pourquoi, **l'animateur Natura 2000 participe à de nombreux projets** en tant qu'observateur, partenaire, conseiller technique ou parfois contributeur afin que les enjeux Natura 2000 soient bien pris en compte à tous les niveaux.

Programmes de suivi et évaluation des habitats d'intérêt communautaire : tourbières, prairies alluviales et herbiers aquatiques du CBNSA, LIFE MarHa sur les habitats marins...	Participation aux groupes de travail, propositions d'expertises locales, remontées de données...
Plans Nationaux Loutre, odonates, Cistude, papillons de jours, Vison d'Europe...	Expertise technique, fournitures de données, participation aux enquêtes nationales, aux groupes de travail
Espaces naturels sensibles 40 et 64, Réserve Naturelle Régionale de Tercis, du Marais d'Orx	Participation aux COPILs, fournitures de données, relecture et avis...
Soutien aux projets des Syndicats de rivières situés dans les sites Natura 2000	Fournitures de données, diagnostics écologiques et préconisations pour les travaux
Mesures compensatoires	Suivi des sites choisis dans Natura 2000, partage de données, appui technique au respect des enjeux Natura 2000
Plans et programmes locaux SAGEs Adour amont et aval, SCOT, PLUi, Plan Climat, Atlas des Paysages du Département des Landes, Dispositif Petite Ville de Demain	Participation aux groupes de travail, fournitures de données, relecture et avis...

SAGEs Adour

Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

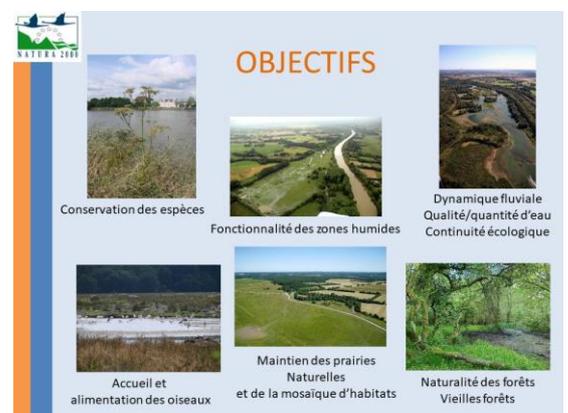
Le schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) est un outil de planification, institué par la loi sur l'eau de 1992, visant la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau.

Déclinaison du SDAGE à une échelle plus locale, il vise à concilier la satisfaction et le développement des différents usages (eau potable, industrie, agriculture, ...) et la protection des milieux aquatiques, en tenant compte des spécificités d'un territoire.

Délimité selon des critères naturels, il concerne un bassin versant hydrographique ou une nappe. 2 SAGE sont présents sur les sites Natura 2000 : *SAGE Adour Amont* de Aire-sur-Adour à DAX et le *SAGE Adour Aval* jusqu'à l'embouchure.

Les SAGE reposent sur une démarche volontaire de concertation avec les acteurs locaux. Les animateurs Natura 2000 sont donc régulièrement sollicités pour rappeler les enjeux identifiés dans les Docobs et présenter les outils mobilisables via Natura 2000 (contrats et Maec, fournitures de données naturalistes, connaissances des zones humides...).

Participation à la révision du Sage Adour Amont -commission géographique de juin-



Présentation des enjeux et outils mobilisables Natura 2000 lors d'une commission du SAGE Adour Aval en janvier 2023





Amélioration des connaissances et suivis scientifiques

Il s'agit d'obtenir et d'intégrer les nouvelles connaissances naturalistes sur les sites. Une mise à jour régulière de la cartographie permet d'avoir des outils fonctionnels et efficaces pour les diagnostics écologiques mais aussi pour fournir des données exploitables aux maîtres d'ouvrage de projets soumis à évaluation des incidences Natura 2000.

Des inventaires ont déjà eu lieu sur le site Natura 2000, notamment par le biais d'actions hors contrat (Amphibiens, Chiroptères, Loutre d'Europe, ...). Leur suivi et leur réactualisation régulière permet d'exploiter au mieux ces informations.

Ces dernières années, nous avons concentré nos efforts sur :

<p>OISEAUX</p>	<p>Inventaires oiseaux hivernants annuels : oiseaux d'eau WETLAND sur toute la ZPS en janvier, Grue cendrée (dortoir et zones d'alimentation) pour le collectif Grusgascogna entre novembre et février, dortoir de busards dans le bas-adour...</p> <p>Suivi des héronnières en 2022 et en 2023</p> <p>Synthèse sur la reproduction de la Cigogne blanche du site Barthes de l'Adour</p>
<p>SUIVI HABITATS</p>	<p>Relecture du dispositif de suivi de l'état de conservation des prairies de fauche alluviales barthaises avec le Conservatoire Botanique Sud-Atlantique</p> <p>Participation active à l'inventaire des herbiers aquatiques de l'Adour avec le Conservatoire Botanique Sud-Atlantique</p>
<p>SUIVI FAUNE</p>	<p>Toutes les données collectées sont transmises à l'observatoire FauNA, elles sont publiques et disponibles sur demande</p> <p>Poissons migrateurs de l'Adour</p> <p>Réalisation d'un protocole SOGAP sur l'Adour dans le cadre du plan national d'actions en faveur des odonates</p> <p>Chauves-souris des ponts</p> <p>Vison d'Europe, étude Nouvelle-Aquitaine en 2022 et LIFE Kantauribaï en 2023</p> <p>Cistude d'Europe dans les Saligues de l'Adour</p>

Prairies de fauche barthaises

En 2016, les animateurs avaient installé avec le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantiques (CBNSA) 10 placettes de suivi à long terme des prairies de fauche dans les Barthes de l'Adour. Ces placettes intégrer un suivi plus large de 2 048 prairies alluviales en Nouvelle-Aquitaine. Diagnostiquées tous les 6 ans, l'année 2022 était donc "l'année de relecture" des plantes s'exprimant dans ces prairies.

Au delà du relevé botanique, les animateurs ont voulu s'appropriier les résultats et répondre à certains objectifs locaux (spécificités des prairies barthaises, facteurs d'influence, état de conservation en lien avec les pratiques, valorisation du savoir-faire agricole barthais). Les animateurs se sont fait accompagné d'un stagiaire de 6 mois pour mener l'analyse.

En plus des 10 placettes de 2016, 2 nouvelles prairies ont été ajoutées au dispositif en 2022.

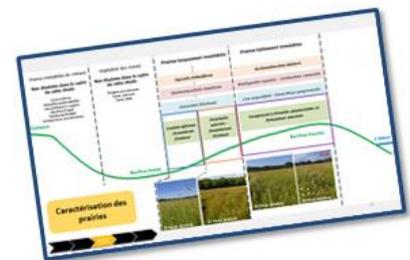
Résultats des analyses :

- Trois grands types de prairies ont été identifiés (voir schéma)
- Les prairies barthaises sont diversifiées et semblent très stables depuis 2016
- La gestion barthaise très favorable : adaptation aux inondations, date de fauche pas trop tardive, pâturage, résilience face aux espèces exotiques envahissantes...
- De nouvelles prairies d'intérêt communautaire 6510 ont été identifiées à Orist

Le travail sur les prairies doit perdurer. Il existe probablement d'autres prairies d'intérêt communautaire. Les MAEc doivent être adaptées aux besoins des prairies barthaises. Malheureusement, les menaces sont toujours présentes : fertilisation, déprise, retournement de prairie, boisement en peuplier... Pour valoriser le savoir-faire barthais, un concours local a été organisé en 2023. C'est un agriculteur d'Orist qui l'a remporté. Il portera l'étendard barthais au Concours agricole de Paris début 2024.

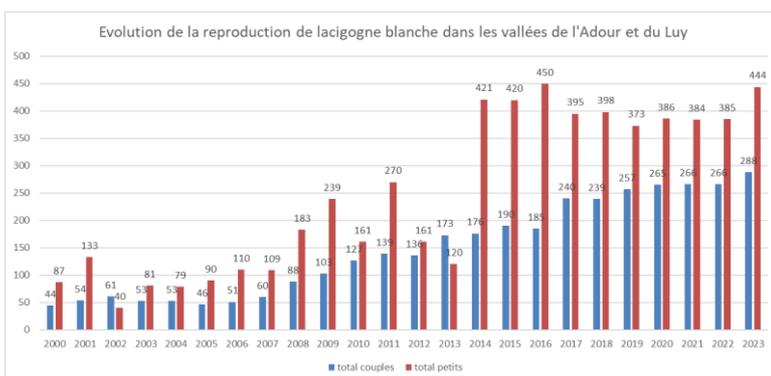


Relevé botanique de la placette de



Les différents types de prairies de fauche barthaises

La Cigogne blanche dans les barthes



Un suivi annuel des effectifs nicheurs de cigognes dans les Barthes et la vallée de l'Adour a été mis en place afin de mieux appréhender le succès reproducteur de l'espèce et sa colonisation. Le service technique fédéral recense chaque printemps sur les Barthes le nombre de couples reproducteurs et le nombre de cigogneaux en fonction des supports, c'est-à-dire nid naturel ou nid artificiel de la Barthe.

La reproduction de la cigogne est assez bonne chaque année, bien que certaines années se démarquent plus que d'autres vis-à-vis du succès reproducteur.

Dans l'ensemble, le nombre de jeunes cigognes augmente parallèlement au nombre de couples reproducteurs.

Poissons migrateurs de l'Adour

Le fleuve Adour présente des habitats et une richesse spécifique remarquables, qui ont justifié son classement, notamment pour les **poissons d'intérêt communautaire**. L'étude 2023 a porté sur l'**amélioration des connaissances**, notamment les **potentialités de frayères** (zones où se reproduisent les poissons) pour la **Grande alose** (*Alosa alosa* Linnaeus, 1758), l'**Alose feinte** (*Alosa fallax* Lacépède, 1803) et la **Lamproie marine** (*Petromyzon marinus* Linnaeus, 1758). Ces espèces sont **migratrices** (alternance eau douce et eau salée dans leur cycle de vie) et utilisent le fleuve pour s'y **reproduire au printemps** et transiter vers l'océan atlantique. Un **pré-repérage** des sites a été fait sur **photos aériennes** (zones identifiables par un aspect ridé de l'eau). Ensuite, un **inventaire terrain** en kayak et en voiture a été effectué d'avril à juillet, pour **valider la présence** des sites pré-localisés, et collecter des données sur la surface approximative, la vitesse de courant, la fraction granulométrique (utilisables par les espèces) ou encore la profondeur de chaque **zone potentielle**.

En 2023, ces zones potentielles représentent une surface totale de 235 938 m². Elles se concentrent sur un linéaire de 58 km, entre Barcelonne-du-Gers et Mugron. 66 % de la surface se situe en amont du barrage de Saint-Maurice, un des principaux points bloquants sur l'Adour. Le linéaire favorable à l'amont de l'obstacle est de 29,8 km. Durant la phase de terrain, aucun individu de lamproie ou d'alose et aucun nid n'a été aperçu. Des **carpes**, des **barbeaux** et des **silures** ont été vus. La surface totale de zones potentielles est légèrement supérieure à celle de 2009, ce qui peut être expliqué par une différence de méthodologie (uniquement par photo-interprétation en 2009). Toutefois, les derniers suivis de lamproies et d'aloses réalisés par l'association **MIGRADOUR** en 2010 et 2012 étaient très décevants, avec très peu voire aucun signe de reproduction sur le fleuve, mais une utilisation avérée des **affluents** (**Gaves notamment**). De nouveaux suivis sont en cours.

La **préservation des sites potentiels du fleuve Adour doit rester une priorité**, mais une **étude de la franchissabilité des ouvrages présents semble nécessaire pour aller plus loin**.



Photo d'une zone potentielle sur l'Adour

Le saviez-vous ? Bien que identifiées comme tels, les lamproies ne sont pas des poissons. En effet, elles ne possèdent pas de mâchoires ("agnathes"), pas de nageoires paires et pas d'os. Les lamproies marines sont parasites.

Herbiers aquatiques



Inventaire d'un plan d'eau à Duhort-Bachen



Marsilée à quatre feuilles dans l'Adour

Le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantiques CBNSA mène une étude sur les herbiers aquatiques à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine. Les animateurs ont proposés aux botanistes de les accompagner dans leurs inventaires sur l'Adour (organisation des prospections, fournitures de canoës, prise de contacts avec les propriétaires privés, participation à l'inventaire...). En 2022, ce sont les **3150 Herbiers des eaux stagnantes** qui ont été cherchés sur deux journées en juillet à proximité de l'Adour. Plusieurs belles découvertes dans ces plans d'eau, annexes hydrauliques et gravières avec notamment de magnifiques herbiers de Petite naïade (*Najas minor*). En 2023, les **3160 Herbiers des eaux courantes** ont été ciblés. Deux journées sur l'Adour ont permis d'augmenter de plusieurs kilomètres l'aire de répartition connue des herbiers de Renoncule pectinée (*Ranunculus pectinatus*). Mais l'on retiendra surtout la découverte de nombreuses nouvelles stations de **Marsilée à quatre feuilles** (*Marsilea quadrifolia*) entre Cazère-sur-Adour et Mongaillard. Cette espèce Natura est à enjeux très forts de conservation sur l'Adour.

D'autres sorties sont prévues en 2024 en espérant faire encore de très belles découvertes !

Les Cistudes de l'Adour ?

La Cistude d'Europe a un enjeu de conservation FORT dans le DOCOB de l'Adour. L'espèce est concernée par de multiples objectifs tels que : maintenir un ensemble de milieux naturels fonctionnels et complémentaires dans un bon état de conservation, conserver et restaurer les habitats et les espèces d'intérêt communautaire, adapter la gestion et l'aménagement du site à la sensibilité des espèces et des habitat... Cependant, en 2010 le DOCOB exprimait également un manque de données sur cette espèce. Une action de recherche des stations de Cistude avait alors été inscrite avec pour espèce cible la Cistude.

En 2023, le groupement d'animation a donc mené un protocole en régie pour homogénéiser les connaissances sur la Cistude d'Europe au sein du site Natura 2000 ou à proximité immédiate.

Pour la première année sur les 44 plans d'eau à inventorier, seuls 26 ont pu faire l'objet d'investigations.

Sur ces 26 plans d'eau, 5 plans d'eau à Cistudes ont été trouvés. Les inventaires ont également confirmé une très forte présence de sa cousine américaine la Trachémyde aussi appelée "Tortue de Floride" qui occupe 16 plans d'eau dont 2 avec des Cistudes.



Observation de Cistude à St-Jean-de-Lier



Cistude des saligues d'Aire-sur-Adour

Des libellules très suivies



Emergence : larve se transformant en libellule et laissant une exuvie



Récolte des exuvies depuis l'eau



Plan d'échantillonnage transmis par le CEN Aquitaine, porteur du Plan Régional d'Action Odonate

Pour suivre les états de conservation du **Gomphe de graslin** et de la **Cordulie à corps**, le groupement d'animation s'est engagé à réaliser un protocole du Suivi des Odonates Gomphidés et Anisoptères Prioritaires (SOGAP) sur l'Adour. D'autres grands fleuves néo-aquitains mettent également en place ce suivi proposé par le Plan Régional d'Actions en faveur des Odonates. Le protocole a pour objectif la surveillance des tendances de populations de Libellules prioritaires inféodées dans l'hexagone aux fleuves et aux grands cours d'eau. Sur l'Adour, il cible aussi le Gomphe à pattes jaunes (*Stylurus flavipes*). S'agissant d'évaluer la qualité de l'Adour pour le cycle de vie entier de ces espèces, ce ne sont pas les individus adultes qui sont recherchés mais leurs larves aquatiques. Leur dénombrement passe donc par un protocole basé sur la **récolte et le suivi des exuvies** sur les berges.

En 2023, trois sessions de récoltes depuis l'eau se sont déroulées après les fortes crues de juin. Au total 117 exuvies ont été récoltées. Malheureusement, aucune exuvie des espèces cibles n'a été retrouvée alors que ces libellules étaient très présentes ces dernières années. D'autres grands fleuves ont fait le même constat... Année exceptionnelle ou réelle tendance au déclin ? La poursuite du protocole nous permettra peut-être d'y voir plus clair.

Le saviez-vous ? L'exuvie c'est la mue laissée par la libellule lors de sa transformation de son état de larve aquatique à son état adulte de libellule, cette phase de transformation est appelé « émergence ».

Suivi des héronnières

Le Docob de 2015 identifiait plusieurs sites de héronnières. Certaines bénéficiaient déjà d'actions de conservation (héronnière de la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage de Saint-Martin-de-Seignanx). D'autres ont, d'ores et déjà, fait l'objet de Contrat Natura 2000 garantissant leur conservation comme à Heugas en 2018.

Cependant, les héronnières du site sont nombreuses et les effectifs des espèces accueillies sont très variables d'une année sur l'autre. Des suivis réguliers ont donc eu lieu depuis 2015 en prenant en compte la disparition, naturelle ou liée à des activités anthropiques, de certaines héronnières et la découverte de nouveaux sites.

L'objectif est à la fois d'inventorier le plus exhaustivement les héronnières, d'évaluer leur niveau d'enjeux de conservation selon les espèces présentes et leurs effectifs pour, finalement, pouvoir envisager la mise en place de mesures de conservation : information et/ou sensibilisation des propriétaires et gestionnaires des parcelles concernées, proposition de Contrat Natura 2000.

En 2023 :

Heugas :

- ± 100 nids de Hérons garde-bœufs
- ± 12 nids de Hérons cendrés
- 2 nids d'Aigrette garzettes
- 4 nids de Spatules blanches

Réserve de Lesgau :

- 20 nids de Spatules blanches
- 6 nids de Hérons cendrés
- 3 nids d'Aigrette garzette

Souprosse :

- 14 nids de Hérons cendrés
- 17 de nids Bihoreau gris
- 52 de Hérons garde-bœufs

Île du Sablot à Urt :

- ± 20 nids de Bihoreau gris
- ± 30 nids d'Aigrette garzette
- ± 350 nids de Hérons garde-bœuf
- ± 12 nids d'Ibis falcinelle

Yzosse :

- 6 nids de Hérons cendrés
- 2 nids de Bihoreau gris
- 2 nids d'Aigrette garzette
- 154 nids de Hérons garde-bœuf

Orist (Platanes) :

- 6 nids de Hérons cendrés

Gousse :

- 24 nids de Hérons cendrés



Jeunes Spatule blanche lors du suivi Héronnières à Lesgau le 2 juin 2023



Surprise

Depuis 2022, une dizaine de couple d'Ibis falcinelle niche sur l'île du Sablot à Urt. Cet oiseau fréquente les barthes en hiver depuis une dizaine d'année pour hiverner. Certains individus ont été aperçus plusieurs étés successifs pour finalement être retrouvés nicheurs dans la héronnière du Sablot !! L'île étant difficilement accessible, les dénombrements de nids sont effectué à l'aide d'image prises par drone.

Suivi de l'hivernage de la Grue cendrée

Le collectif Grus gascogna œuvre pour la conservation de la Grue cendrée. L'équipe d'animateurs participe annuellement au comptage des zones d'alimentation dans les barthes du Sud-Adour. Les grues qui dorment sur le dortoir de la Réserve de Lesgau à St-Martin-de-Seignanx sont également comptées régulièrement entre novembre et février. En moyenne, 4 500 grues passent l'hiver dans les barthes du Sud-Adour. A vos jumelles !

Grâce à ces comptages simultanés, les grues sont suivies de près et nous pouvons agir pour leur conservation. Chaque année un bilan est édité et mis en ligne.



Le livret de l'hivernage 2022-2023 de la Grue cendrée dans les Landes de Gascogne est téléchargeable sur internet



Grues en alimentation dans les barthes à St-Martin-de-Seignanx

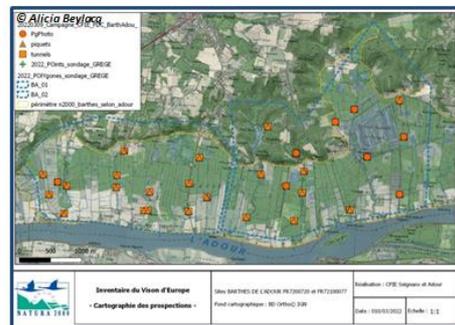
Le Vison d'Europe dans les Barthes de l'Adour ?

Le Vison d'Europe est une espèce en voie critique d'extinction. Connue dans les Barthes jusque dans les années 2000, il n'a pas été revu depuis 2008. Il bénéficie d'un Plan National d'Actions. Depuis 2019, 2 Vison d'Europe ont été identifiés non loin des Barthes en Pyrénées-Atlantiques (2019 et 2021) laissant espérer son retour. Plusieurs programmes ont vu le jour afin de rechercher sa présence et lutter contre les facteurs de dégradations de ses milieux de vie (prolifération du Vison d'Europe, transparence routière...).

En 2022, la MIFENec a bénéficié du financement de la DREAL pour chercher le Vison d'Europe. Les animateurs ont proposé de mettre en place le protocole standardisé de recherche sur les barthes du bas-adour. Il s'agissait d'utiliser une méthode non-impactante de recherche par "piège à poils" et analyses ADN des prélèvements.

Ainsi 45 piquets, 45 tunnels et 20 pièges photo ont été installés. Des poils ont été retrouvés sur les scotchs d'une trentaine de pièges dont au moins 3 présentaient à la fois des poils et des empreintes de Vison/Putois.

Les analyses ADN révéleront en 2024 si les poils appartenaient à un Vison d'Europe.



Emplacements des dispositifs installés et suivis par les animateurs Natura 2000 en 2022

Tunnel pour recherche du Vison d'Europe par analyse ADN de poils prélevés en milieu naturel, ici un Vison/Putois à Ste-Marie-de-Gosse en avril 2022





Extension de site

Izadia à Anglet

Dans le cadre de la Stratégie Nationale des Aires Protégées, il est aujourd'hui proposé d'agrandir les sites Natura 2000 en fonction des enjeux présents à proximité des sites actuels.

La commune d'Anglet, propriétaire et gestionnaire du Parc écologique d'Izadia a proposé d'inclure au site Natura 2000 environ un hectare supplémentaire.

Plusieurs arguments favorables à l'extension :

- parcelle abritant des habitats d'intérêt communautaire : 92D0 Fourrés à Tamaris et 2180 Dunes boisées.
- pérennité de la gestion conservatoire (site en Espace naturel Sensible)
- propriété communale

Le COPIIL a validé en novembre 2022 cette demande d'extension. Un dossier a été constitué et l'Europe sera consultée afin d'approuver l'extension du site l'Adour.



Périmètre Natura 2000 actuel de L'Adour en jaune et proposition d'extension en rouge sur le parc écologique d'Izadia à Anglet

